



FONCTION : **OPÉRATRICES OU OPÉRATEURS EN TRAITEMENT DES EAUX
(POSTE TEMPORAIRE)**

Service: Travaux publics
Section : Assainissement des eaux
Salaire : Entre 36,00 \$ et 43,91 \$

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation au Service des ressources humaines avant 16 heures le lundi 2 novembre 2026, en mentionnant l'ouverture de poste #26-041.

La Ville d'Alma est à la recherche d'une opératrice ou d'un opérateur en traitement des eaux pour combler sa liste de rappel.

RÉSUMÉ :

Sous la supervision du coordonnateur en gestion des eaux, la personne titulaire du poste accomplit un ensemble de tâches reliées au contrôle de la qualité, au traitement de l'eau potable ainsi que des eaux usées, en plus de participer à l'entretien et à l'inspection des équipements.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :

- Mesure différents paramètres relatifs aux procédés de traitement, fait la lecture d'instruments, effectue les calculs nécessaires, compile les données et interprète les résultats.
- Prélève des échantillons d'eau, de boues ou d'autres substances pour en faire l'analyse en laboratoire afin d'optimiser les procédés.
- Ajuste et règle les équipements de procédé de façon à en obtenir un rendement adéquat.
- Prépare et manipule les solutions chimiques et en fait le dosage adéquat.
- Élabore et produit les graphiques, tableaux et rapports de toute nature qui lui sont demandés.
- Effectue l'entretien général et mécanique des filtres, décanteurs ou réservoirs, de même que des équipements de mécanique de procédé du traitement de l'eau potable, des eaux usées, du lixiviat ou autres.
- Fait l'entretien général des locaux du service.
- Effectue les arrêts et mises en marche des équipements selon les besoins du service.
- Procède à des calibrages et étalonnages des appareils de mesure et de dosage.
- Voit au bon fonctionnement des stations de pompage et manipule les vannes. Contrôle et vérifie les étangs aérés, note les défauts de fonctionnement, porte un diagnostic et prend les mesures pour y remédier.
- Reçoit les visiteurs et effectue des visites guidées de l'usine de filtration. Traite les plaintes des citoyens concernant la distribution d'eau potable et le traitement des eaux usées.
- Procède au rinçage et à la détection de fuites sur le réseau de distribution d'eau potable.

- Entretien des communications harmonieuses avec les citoyens et le personnel de la Ville

N.B.: Cette description ne contient que les éléments nécessaires à l'identification et à l'évaluation des tâches. Elle n'est pas une énumération limitative des tâches à accomplir.

HORAIRE DE TRAVAIL :

- Horaire de jour seulement;
- Moyenne de 40 heures par semaine réparties sur 7 jours, en rotation avec les autres membres de l'équipe;

RÉMUNÉRATION :

Le salaire horaire de base est de 36,00 \$ et les conditions de travail sont conformes à la convention collective en vigueur. Le salaire horaire maximum est de 43,91 \$.

EXIGENCES :

- Détenir un DEC, un AEC ou un DEP en traitement des eaux.
- Expérience de 6 mois à moins de 24 mois.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une courte présentation de leur intérêt pour le poste, au plus tard le lundi 2 novembre à 16 h, via le formulaire en ligne, en mentionnant l'ouverture de poste # 26-041

Seules les personnes retenues seront avisées. La Ville d'Alma souscrit pleinement au principe d'égalité en emploi.

